

**jeudi 02 février 2012**

Colloque organisé dans le cadre du  
Certificat universitaire en  
fiscalité (CeFIAD)

Avec le soutien de La Maison de l'Entreprise (LME)

## La création d'entreprises à fort potentiel de croissance : *Les réponses financières, juridiques et fiscales aux jeunes entreprises innovantes*

### I. Présentation

Même dans un contexte économique difficile, de nombreuses entreprises se créent chaque jour. Parce que l'environnement est incertain, ces entreprises doivent être accompagnées par des spécialistes qui pratiquent l'approche interprofessionnelle du conseil. Pour les jeunes entreprises innovantes, cette dimension du conseil au démarrage est encore plus cruciale compte tenu des risques liés à une croissance éventuellement non maîtrisée.

Les questions sont légions :

- Comment valider économiquement mon idée surtout si elle est novatrice ?
- Qui peut m'aider en matière d'étude de marché, de subsides, de recherche de partenaires financiers ?
- Comment mettre en place une structure juridique qui permet d'équilibrer les attentes de l'entrepreneur et de l'investisseur financier ?
- Quelle approche en matière commerciale pour la distribution de mes futurs produits ou services ?
- Quels sont les aspects fiscaux pour la société et ses dirigeants ?

Pour répondre à toutes ces questions, nous avons réunis des spécialistes qui pratiquent au jour le jour le conseil aux starters. La formation est destinée aux professionnels du chiffre, conseils fiscaux, avocats, banquiers, conseillers en création d'entreprises et à toute personne qui souhaite maîtriser la création et le développement de son entreprise.

Patrick JAILLOT

*Expert-comptable - Conseil fiscal*

*Responsable scientifique du CeFIAD (FUCaM)*

### II. Programme du colloque

- 13h30 Accueil des participants
- 14h00 Introduction : *M Patrick JAILLOT*
- 14h10 De l'idée innovante à la concrétisation financière du Business plan :  
*M Patrice THIRY, Directeur de la Maison de l'Entreprise*
- 14h30 Starters inventifs, invests régionaux et capital à risque : Comment rencontrer les objectifs de chaque partie dans les conventions d'actionnaires et les statuts ?  
*M Axel MAETERLINCK, Avocat au barreau de Bruxelles (SIMONT BRAUN), Assistant à l'Université Libre de Bruxelles*
- 15h15 La fiscalité des dirigeants des PME innovantes : Rémunérer le travail comme les droits intellectuels :  
*M Sébastien WATELET, Avocat au barreau de Bruxelles, Partner chez Litannie, Haulotte, Watelet & Associés, Professeur à l'EPHEC*
- 16h00 Pause
- 16h30 Protéger la propriété intellectuelle de l'entreprise innovante tout en mettant en place des contrats de distribution efficaces pour ses produits :  
*M Pierre DEMOLIN, Avocat aux barreaux de Mons et Paris, Juge suppléant au Tribunal de Commerce de Mons, Membre de la Commission Juridique de la Fédération Belge de la Franchise*
- 17h15 La fiscalité des sociétés innovantes :  
*M David DE BACKER, Conseil fiscal, Expert chargé d'enseignement à l'UCL Mons*
- 18h00 Questions - Réponses suivies d'un cocktail

Les participants au colloque recevront l'ouvrage publié à cette occasion  
par les Editions ANTHEMIS ( [www.anthemis.be](http://www.anthemis.be) ) :



## BULLETIN D'INSCRIPTION

*A retourner aux Ateliers des FUCaM, Rue des Sœurs Noires, 2 à 7000 Mons ou par fax au 065/35.57.42. Renseignements complémentaires : 065 /35.33.88 ou [ateliers@fucam.ac.be](mailto:ateliers@fucam.ac.be)*

Nom :	Société :
Prénom :	Fonction exercée :
Adresse :	Adresse :
Code postal :	Code postal :
Localité :	Localité :
Téléphone :	Téléphone:
GSM :	GSM :
Fax :	Fax :
E-mail :	E-mail :
	TVA :

**Désire s'inscrire au colloque du 02 février 2012 : «Création d'entreprises» (Agrégations IEC, IPCF, OBF, ... : voir le site des Ateliers des FUCaM)**

Je verse la somme de 120 € au compte BE23 2700 6324 7891 (BIC : GEBABEBB) en mentionnant la référence « Colloque du 02-02-2012 CeFIAD + nom du participant »

Je souhaite que la facture soit adressée  au privé ou  à la société

Je paie au moyen de 4 chèques-formation (à raison d'un chèque par heure de formation, à remettre au plus tard le jour de la formation : Attention demande d'agrégation en cours – merci de bien vouloir vous renseigner préalablement au 065/35.33.88)

Date et signature :



Avec le soutien de l'Union européenne

---

Adresse de la manifestation : Campus de l'UCL Mons (FUCaM)  
Chaussée de Binche 151 à 7000 MONS

